la gazette de Bayon SUR GIRONDE

Bulletin d'informations municipales

Numéro 1
JUILLET 2020

au sommaire

infos **pratiques**

état **civil**
Naissances, décès, mariages, pacs…

infos **municipales** p. 2
Nouvel accueil à la Mairie
Première naissance
Avis de consultation YARA
Cérémonie du 8 mai
Elections municipales
Nouveau conseil municipal
Point budget
Soutien à la population
Distribution de masques

infos **travaux** p. 9
Entretien commune
Inondation

infos **associations** p. 11
AMBG'Flam
Club de l'Amitié
AFCL
ACIP
AMAP
Les Tréteaux de l'Enfance

vie de notre **école** p. 16
Réouverture de l'école
Accueil pour les - de 3 ans

vie de notre **village** p. 17
Repas de quartier



Un retour progressif à nos trains de vie !





Chères Bayonnaises, chers Bayonnais,

Qui aurait pu imaginer, il y a encore trois mois, que nous vivrions « coupés » les uns des autres, durant plusieurs semaines. Dans ces moments inédits pour toutes les générations, je souhaitais vous livrer quelques réflexions personnelles.

Si on nous avait dit :

• Que les bâtiments de l'école, l'Eglise, la cantine, le square, la garderie, la salle des fêtes, le terrain de boules seraient fermés,

« L'heure de construire un nouveau modèle de consommation, d'échanges, a sonné »

• Que nous n'aurions plus le droit d'approcher nos proches et semblables à plus d'un mètre,

• Que nous n'aurions plus le droit de nous serrer la main et de nous embrasser,

• Que les parents apprendraient un nouveau métier, celui d'enseignant,

• Que nous distribuerions des masques pour tous nos habitants,

• Que les apéros se prendraient virtuellement, etc…

Nous ne l'aurions sans doute pas cru. Alors, quelles leçons pouvons-nous tirer de cette période terrible que nous avons traversé. L'heure de construire un nouveau modèle de consommation, d'échanges, a sonné. Sans doute, faudra-t-il tirer les leçons et conséquences de cette parenthèse de notre vie : valoriser certains métiers, faire travailler la proximité, développer plus de solidarité, etc. Nous l'espérons tous.

Je ne peux terminer mon propos sans évoquer les élections municipales du 15 mars 2020. Je suis évidemment très heureux du résultat. Ce plaisir a été tronqué par les évènements liés au Covid 19.

Ce résultat renforce l'équipe que j'ai menée dans l'énergie et la volonté de continuer à faire de Bayon une commune où il fait bon vivre.

Je veux sincèrement vous adresser mes remerciements pour la confiance accordée à la liste que je conduisais.

Vous êtes venus voter à 55 %, malgré les contraintes liées au Covid 19, vous avez élu les 15 candidats de notre liste dès le premier tour, avec des pourcentages obtenus de plus de 90%. C'est la preuve de votre confiance et de votre reconnaissance. Vous trouverez dans ce bulletin le détail des résultats.

Vos élus ont été mobilisés chaque instant pour gérer la situation de crise et répondre au mieux à vos demandes. Permettez-moi de remercier très sincèrement **tous les élus de l'ancienne équipe qui ne se représentaient pas, pour leur engagement et leur action.**

Alors que la situation sanitaire s'est nettement améliorée partout en France, nous avons accéléré la fréquence des réunions du conseil afin de pouvoir voter le budget primitif, préparer le démarrage des travaux les plus urgents comme les toitures de l'Eglise de Bayon, préparer les investissements de 2021, prendre part dans la future communauté de communes de Blaye et les syndicats.

Nos associations aussi ont été contraintes d'annuler toutes leurs activités, manifestations culturelles, festives et sportives. Ce manque d'animations nous affecte aussi tous en cette période difficile.

J'espère vivement que les recherches médicales vont permettre le plus rapidement possible de retrouver une vie normale, sûre, et que, dès la rentrée de septembre les choses puissent s'améliorer définitivement.

En attendant, je vous invite à prendre soin de vous, et vous souhaite de passer de bonnes vacances d'été en famille.

Je vous souhaite une très bonne lecture de notre première gazette.

Très sincèrement

Le Maire,
Hervé
GAYRARD

Nouvel Accueil à la Mairie



Notre secrétaire attendant un heureux évènement pour le mois de novembre devra s'absenter quelque temps. Elle sera alors remplacée par Cathy, jusqu'à son retour en février 2021.
Cathy fait partie de l'équipe de renfort du Centre De Gestion 33, elle assurera la totalité des fonctions de secrétaire de Mairie en l'absence de Sophie.
Merci de lui réserver le meilleur accueil qu'il se doit !
Nous lui souhaitons aussi la bienvenue dans notre commune.

Première naissance pendant le confinement

Au mois d'avril nous étions en plein cœur du confinement. A cet instant était attendue l'arrivée d'un nouveau bayonnais. Nous félicitons notre *Adjoint Technique Territorial ou cantonnier* Kévin et sa compagne Camille qui sont devenus de jeunes parents pour la première fois dans des circonstances pour le moins inhabituelles. L'arrivée de ce petit bonhomme s'est bien passée malgré les conditions particulières, liées à la crise sanitaire du COVID-19.
Nous souhaitons la bienvenue à Maël et surtout beaucoup de bonheur pour tous les trois !

Yara France : Consultation du public sur projet PPI

Une consultation du public sur le projet du plan particulier d'intervention de YARA a lieu du 23 juin 2020 au 24 juillet 2020, en Mairie.



Yara au Bec d'Ambes

Cette consultation est prévue par l'article R-741-26 du code de la Sécurité Intérieure

Ce plan d'urgence définit les modalités d'organisation des secours publics et les mesures d'information et de protection des populations en cas d'accident grave impactant les installations de l'usine YARA d'Ambès.
Dans ce cadre, toutes les personnes intéressées peuvent faire part de leurs observations dans des registres ouverts à cet effet dans les mairies des 80 communes concernées par la nouvelle zone d'application de ce plan (Notre commune en fait partie), ainsi qu'à la Préfecture de Bordeaux et les Sous-Préfectures de Blaye, Lesparre-Médoc et



Libourne, aux heures habituelles d'ouverture au public.
L'approbation par Madame la Préfète de la Gironde interviendra après évaluation et prise en compte des observations.

Vincent Hernandez

Pour Plus de renseignements voir en Mairie ou sur le lien suivant:
www.gironde.gouv.fr – Enquête publique YARA Ambes

La célébration du 8 mai à huis clos

Le vendredi 8 mai dernier à 11H nous avons pu célébrer le 75ème anniversaire de la capitulation allemande. Cette célébration s'est tenue en comité restreint (6 personnes, des élus uniquement) celle-ci étant en pleine période de confinement. Les directives de l'Etat imposaient de procéder au devoir de mémoire « en format restreint », sans public et dans le strict respect des règles de distanciation physique, en raison de l'état d'urgence sanitaire que nous connaissions. C'est ainsi que M. le Maire a ainsi pu rendre hommage à nos soldats morts pour la France et déposer une gerbe du souvenir au monument aux morts.



Vincent Hernandez

Les élections municipales du 15 et 22 mars 2020

Le scrutin des élections municipales a été organisé dans un contexte très particulier de l'épidémie de coronavirus. Tout avait été mis en place pour « protéger » les citoyens et les assesseurs, conformément à la demande du Gouvernement ; sens de circulation unique, balisage, masques, gel hydro alcoolique, stylos, nettoyage, respect des distances de sécurité, rotation des isoloirs.

Le taux de participation a été de 56.00 % soit un taux d'abstention de 44 %. Plusieurs habitants m'avaient téléphoné pour me dire qu'ils n'iraient pas voter en raison des risques de contamination. En Gironde, le taux de participation a été de 43.55%, donc notre commune s'est plus mobilisée et a voté plus que la moyenne. Le conseil municipal comptait 15 sièges à pourvoir sur 15 disponibles. Le résultat final a attribué 15 sièges sur les 15 disponibles, tous les candidats ont été élus. Moins de 10 voix séparent le 1er de la liste du dernier, ainsi aucun siège ne restait à pourvoir après les résultats du 1er tour. Les électeurs ont exprimé un vote de confiance, le souhait de continuer ce qui a été fait durant le mandat précédent. Je suis ravi que les Bayonnaises et Bayonnais aient pu adhérer à notre nouveau projet pour Bayon et à notre équipe composée de 8 anciens et 7 nouveaux. Toute l'équipe municipale remercie les électeurs qui se sont déplacés pour ce scrutin municipal si particulier.



Bureau de vote

Tableau des voix par candidat

	Voix	Elu (e)	
Mme Sylvie BERLAND	280	100 %	Oui
Mme Mylène SAINT-GUILY	280	100 %	Oui
Mme Laure BEGOT	279	99.64 %	Oui
M. Ludovic VIROULAUD	279	99.64 %	Oui
M. Vincent HERNANDEZ	279	99.64 %	Oui
M. Olivier GUERRERO	279	99.64 %	Oui
M. Bruno FERRARA	279	99.64 %	Oui
Mme Marie Fabienne DUPUY	278	99.28 %	Oui
M. Hervé GAYRARD	277	98.92 %	Oui
Mme Joëlle LUSSEAU	277	98.92 %	Oui
M. Alexandre SAUTRON	276	98.57 %	Oui
M. Jean François LE GUEN	275	98.21 %	Oui
M. Paul GROSJEAN	274	97.85 %	Oui
Mme Josette BLOUIN	272	97.14 %	Oui
M. Jean-Jacques ROZIER	271	96.78 %	Oui


Bruno Ferrara

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	**525**		
Abstentions	**213**	**44.00**	
Votants	**294**	**56.00**	
Blancs	**8**	**1.52**	**2.72**
Nuls	**6**	**1.14**	**2.04**
Exprimés	**280**	**53.33**	**95.24**

Hervé Gayrard

L'installation du nouveau conseil municipal

Le nouveau conseil municipal a été installé le 23 mai 2020.

Le premier tour des élections municipales a eu lieu le 15 mars. Le 17 mars, le confinement de la population était demandé par le Président de la République. Ainsi, le Conseil Municipal de la commune n'a pas pu siéger dans sa nouvelle composition tant que l'installation n'avait pas eu lieu. La séance d'installation s'est tenue le 23 mai à la salle polyvalente de Bayon sur Gironde (soit plus de 2 mois après) dans des conditions sanitaires strictes et un public limité à 10 personnes

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Madame BEGOT Laure ; Monsieur HERNANDEZ Vincent ; Madame BERLAND Sylvie ; Monsieur LE GUEN Jean François ; Madame BLOUIN Josette ; Madame LUSSEAU Joëlle ; Madame DUPUY Marie Fabienne ; Monsieur ROZIER Jean-Jacques ; Monsieur FERRARA Bruno ; Madame SAINT-GUILY Mylène ; Monsieur GAYRARD Hervé ; Monsieur SAUTRON Alexandre ; Monsieur GROSJEAN Paul Monsieur VIROULAUD Ludovic ; Monsieur GUERRERO Olivier.

Installation des Conseillers municipaux :

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Hervé GAYRARD, Maire, qui a déclaré les membres du Conseil municipal cités ci-dessus installés dans leur fonction. Mme BEGOT Laure a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Élection du Maire :

Monsieur Paul GROSJEAN a pris la présidence de l'assemblée (doyen d'âge des membres présents) ; Monsieur GROSJEAN a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré 15 conseillers présents. Monsieur GROSJEAN a ensuite invité le Conseil municipal à procéder à l'élection du Maire au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal.
Après l'appel à candidature de Monsieur GROSJEAN, Monsieur Hervé GAYRARD s'est porté candidat au poste de Maire.

Monsieur Hervé GAYRARD ayant obtenu 14 suffrages a été proclamé Maire et immédiatement installé.

Création des postes d'adjoints

Après avoir rappelé l'article L2122-2 du code général des collectivités territoriales qui prévoit que «le Conseil Municipal détermine le nombre d'adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal», Monsieur le Maire a invité les conseillers à s'exprimer sur le nombre d'Adjoints à élire.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé la création de quatre postes d'adjoints.

Élection du premier adjoint :

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal Madame Josette BLOUIN comme premier Adjoint.
Aucun autre conseiller municipal ne s'est porté candidat.
Madame Josette BLOUIN, ayant obtenu 14 suffrages a été proclamée premier adjoint et immédiatement installée.

Élection du deuxième adjoint :

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal Monsieur Jean François LE GUEN comme deuxième adjoint.
Aucun autre conseiller municipal ne s'est porté candidat.

Monsieur Jean François LE GUEN, ayant obtenu 13 suffrages a été proclamé deuxième Adjoint et immédiatement installé.

Élection du troisième adjoint :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal Madame Laure BEGOT comme troisième adjoint.
Aucun autre conseiller municipal ne s'est porté candidat.
Madame Laure BEGOT, ayant obtenu 14 suffrages, a été proclamée troisième adjoint et immédiatement installée.

Élection du quatrième adjoint :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal Monsieur Vincent HERNANDEZ comme quatrième Adjoint.
Aucun autre conseiller municipal ne s'est porté candidat.

Monsieur Vincent HERNANDEZ ayant obtenu 14 suffrages a été proclamé quatrième Adjoint et immédiatement installé.

Lecture de la Charte de l'élu local

Monsieur le Maire a donné lecture de la charte de l'élu local et en a remis un exemplaire à chaque élu, conformément à la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015.

Taux d'indemnité du Maire et des adjoints :

Monsieur le Maire a expliqué à l'assemblée que les indemnités du Maire et adjoints ont été rehaussées. Le taux maximal appliqué pour l'indemnité du Maire est de 40.3% de l'indice brut terminal de la fonction publique, et de 10.7% de ce même indice pour les adjoints.
Le CONSEIL MUNICIPAL, après la proposition de M. Le Maire et en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions du maire, des adjoints comme suit :
- Maire : 34% de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- 1er au 4ème adjoint : 9% de l'indice brut terminal de la fonction publique,
D'inscrire les crédits nécessaires au budget communal.

Election des délégués aux différents Syndicats et Organismes Intercommunaux :

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité pour les délégués aux différents Syndicats et organismes intercommunautaires

LE MAIRE

Hervé GAYRARD



LES ADJOINTS



1er adjoint
Josette BLOUIN



2ème adjoint
Jean-François LE GUEN



3ème adjoint
Laure BEGOT



4ème adjoint
Vincent HERNANDEZ

LES ELUS



Sylvie BERLAND



Marie Fabienne DUPUY



Bruno FERRARA



Paul GROSJEAN



Olivier GUERRERO



Joëlle LUSSEAU



Mylène SAINT-GUILY



Alexandre SAUTRON



Jean Jacques ROZIER



Ludovic VIROULAUD

Les commissions communales :

ANIMATION ET RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS :
Vice-Président : Vincent Hernandez
Les membres : Sylvie Berland, Josette Blouin, Marie-Fabienne Dupuy, Bruno Ferrara, Joëlle Lusseau, Paul Grosjean, Jean-françois Le Guen.

ECOLE ET JEUX DU SQUARE :
Vice-Présidente : Laure Begot
Les membres : Sylvie Berland, Josette Blouin, Bruno Ferrara, Joëlle Lusseau, Vincent Hernandez, Jean François Le Guen, Alexandre Sautron, Mylène Saint-Guily, Olivier Guerrero.

SECURITE-PCS-DICRIM- PPR- URBANISME OPERATIONNEL- DEFENSE INCENDIE- ASSAINISSEMENT :
Vice-Président : Hervé GAYRARD
Les membres : Marie-Fabienne Dupuy, Bruno Ferrara, Laure Begot, Joëlle Lusseau, Paul Grosjean, Jean François Le Guen, Jean Jacques Rozier, Ludovic Viroulaud, Olivier Guerrero.

FINANCES :
Vice-Présidente : Josette Blouin
Les membres : Sylvie Berland, Mylène Saint-Guily, Laure Begot, Marie-Fabienne Dupuy, Joëlle Lusseau, Paul Grosjean, Jean François Le Guen, Bruno Ferrara, Olivier Guerrero, Vincent Hernandez, Alexandre Sautron

BATIMENTS- -EGLISE-VOIRIE- -TRAVAUX DIVERS :
Vice-Président : Jean François Le Guen
Les membres : Sylvie Berland, Mylène Saint-Guily, Laure Begot, Josette Blouin, Marie-Fabienne Dupuy, Joëlle Lusseau, Paul Grosjean, Bruno Ferrara, Olivier Guerrero, Vincent Hernandez, Alexandre Sautron, Ludovic Viroulaud, Jean Jacques Rozier, Gayrard Hervé.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :
Vice-Présidente : Josette Blouin
Les membres : Marie-Fabienne Dupuy, Jean François Le Guen, Bruno Ferrara, Olivier Guerrero, Vincent Hernandez. Gayrard Hervé.

COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE, AMENAGEMENT DU BOURG, FLEURISSEMENT, CIMETIERE, EAU ET COLLECTE DECHETS :
Vice-Présidentes : Marie-Fabienne Dupuy et Mylène Saint Guily
Les membres : Joëlle Lusseau, Laure Begot, Josette Blouin, Vincent Hernandez.

Point sur le budget 2019

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019

DEPENSES	Prévu	Réalisé	RECETTES	Prévu	Réalisé
Charges à caractère général : *travaux d'entretien, électricité, carburant, téléphone, affranchissement, fournitures, contrats de prestations, entretien, assurance*	178 716€	146 871€	Atténuation de charges : *Remboursement rémunération du personnel*	0€	534€
Charges de personnel :	238 850€	231 345€	Produits des services : *cantine, garderie, redev. d'occupation du domaine public (GDF, ERDF…)*	24 965€	29 520€
Autres Charges de gestion courante : *Indemnités élus, services incendie, contributions, Associations, SIRP, charges de gestion*	93 360€	69 214€	Impôts et taxes : *impôts locaux, fond de péréquation des recettes fiscales, Taxes diverses, Attribution. compensation*	382 500€	535 471€
Charges financières : *Intérêts emprunts, équilibre du Budget*	2 273€	2 273€	Dotations et participations *DGF en baisse*	72 408€	132 859€
Dépenses imprévues :	*37 000€*	*0€*	Autres produits de gestion courante : *Location des salles*	3 000€	6 117€
Opérations d'ordre :	*3 890€*	*3 890€*	*Produits exceptionnels :*	0€	9 904€
Virement de la Section Investissement :	*625 537€*	*0€*	Excédent ant. reporté :	696 753€	0€
TOTAL :	**1 179 626€**	**453 593€**	**TOTAL :**	**1 179 626€**	**714 405€**

CAPACITE d'autofinancement nette dégagée en 2019 : 260 812€ - Meilleur résultat du mandat égale aux recettes moins les dépenses 2019

INVESTISSEMENTS REALISES EN 2019

	Dépenses Réalisées	***Subventions***
Voirie : Aménagement et sécurisation RD 669 + Trottoir /Marché voierie 2019 / Réseau électrification - Coudart	**214 162€**	Conseil Dep + 33 020 FDAEC 2019 + 9 902 DETR + 4 741
Ecole : Mobilier / Armoire positive / Lave-vaisselle	**6 445€**	
Réfection Monuments aux Morts	**1 683€**	
Assainissement Collectif	**4 149€**	
Eglise : Frais étude pour la rénovation des toitures et de l'horloge	**4 830€**	
Cimetière : Reprise de concessions	**23 726€**	
Ancien Atelier : Rénovation+ création BOX Fabrication porte bois	**7557€**	
Stade : Achat but de foot	**2 940€**	
Acquisition foncière	**5 957€**	925€ Conseil Dep
Mairie : Réfection façade	**6 121€**	
Square : Jeux square/ Terrain de Tennis / Dalle béton Fronton	**8 168€**	
PLU : Modification simplifié PLU	**2 475€**	

Restes à réaliser : Fabrication porte bois, Marché voierie, Terrain de Tennis, Dalle béton fronton, Réseaux d'électrification, Modification simplifié PLU, Vidéoprotection.

BUDGET INVESTISSEMENT 2020

	Budget Voté	Subventions sollicitées
VOIRIE : Marché de Voirie Aménagement et sécurisation RD 669	**102 230€**	-
ECOLE : Informatique	**20 000€**	-
ASSAINISSEMENT : Réseaux d'assainissement	**40 000€**	
SQUARE :	**29 883€**	-
EGLISE : Travaux toitures	**200 000€**	Conseil Dep : 30 206€ / DRAC : 52 400€-
ECLAIRAGE PUBLIC :	**23 423€**	-
CIMETIERE : Reprise Concessions + travaux accessibilité	**75 000€**	-
PLU : Modification PLU (solde)	**480€**	
CURE : Réfection façade	**30 000€**	-
BORNE INCENDIE	**20 000€**	-
ACQUISITION FONCIERE	**70 000€**	-
SALLE POLYVALENTE : Rénovation	**70 000€**	-
ANCIEN ATELIER : Rénovation toiture et solde travaux création de box pour Assos	**7 685€**	-
Pompe à eau thermique Groupe électrogène Vidéoprotection Broyeuse	**5 000€** **5 000€** **19 220€** **15 000€**	- FDAEC 2020 : 9 804€

DETTE EN 2020

ETAT DE LA DETTE AU 1ER JANVIER 2020			
Objet de l'emprunt	Date de début	Date de fin	Annuité 2020
Travaux restructuration Ecole	**22/07/2013**	**22/07/2027**	**8447.27€**



Soutien à la population pendant le confinement.



Dès que le confinement a été décidé par le Président de la République, à l'instar du plan canicule, nous avons mis en place le Plan COVID 19 qui a pour objectifs d'organiser dans le cadre de la période de confinement, le suivi des publics les plus fragiles et de définir les actions à mettre en œuvre, et ce, au niveau du périmètre communautaire et communal.

Dans ce cadre, nous avons croisé nos tableaux avec le CIAS de Blaye afin d'avoir un listing le plus fiable possible des personnes âgées (de plus de 70 ans) ou présentant une fragilité de santé connue. Ce registre communal qui reste confidentiel nous a servi pour prendre contact avec les personnes.



Cela a permis de manière régulière de remonter vers notre secrétariat de Mairie nos actions et les besoins des personnes afin de leur apporter la réponse la plus appropriée.

Nous avons visité à leurs domiciles ou par téléphone, toutes les personnes identifiées.

Début avril, nous avons édité un papier en direction des personnes fragiles pour indiquer les facilités en termes de courses, les besoins de soins ou autres en mettant en relation les personnes avec le CIAS de Blaye.

Ainsi, les personnes ont pu rester confinées.

Au cours de cette période nous avons apporté environ 60 petits paniers de légumes aux personnes seules ou isolées à leurs domiciles. Cette contribution a été très appréciée par nos habitants.

Hervé Gayrard

Confection et distribution de masques

La préparation de la sortie du confinement était envisagée et fixée au 11 mai.

Lors du confinement, alors que l'épidémie du Covid-19 continue de progresser, la pénurie de masques pour le personnel soignant est prégnante. L'esprit d'initiative et la « débrouillardise » est de mise.

Notre commune a équipé tous les habitants de deux masques « Grand Public » avant la sortie du confinement fixée au 11 mai.

Ainsi en anticipation, nous avons lancé la fabrication de masques par des bénévoles de notre commune. Ces masques fabriqués en tissu ne constituent pas une barrière intégrale au virus mais ils peuvent contenir les projections et éviter aux personnes atteintes sans le savoir de propager le virus.

4 personnes : Mme Manieu, Mme Pommier, Mme Mora et Mme Zatko, se sont portées volontaires pour confectionner des masques.

Un formidable élan communal se met alors en place pour fournir du tissu.

Les masques de Julia Zatko



Une commande complémentaire est faite auprès d'une couturière de Bourg pour la fabrication de 500 masques tissu aux normes Afnor et ce pour une livraison garantie le 4 mai. Cette commande supplémentaire nous a garanti la fourniture de 2 masques par habitant et un pour les enfants de plus de 3 ans.



Nicole et Josette

Ainsi l'objectif que nous nous étions fixés :

<u>La distribution gratuite de 2 masques à chaque habitant avant le 11 mai,</u> ***était atteint***.

Je remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à fournir du tissu, les 4 bénévoles pour la fabrication des masques, le personnel communal qui a contribué à préparer la distribution et les élus qui ont distribué par quartier ces masques au domicile de chaque habitant.

Hervé Gayrard

Poursuite entretien de la commune

La voirie et son entretien, comme nous vous l'avions indiqué dans notre profession de foi, reste un des sujets majeurs de notre commune. Ils sont devenus cruciaux pour l'ensemble des déplacements aussi bien productifs que récréatifs, touristiques et résidentiels. Cette voirie est productive lorsqu'elle est utilisée par nos viticulteurs et autres maraîchers, créative et touristique lorsqu'elle permet de découvrir la nature, les paysages, le patrimoine, elle devient résidentielle lorsqu'elle est empruntée par les habitants qui rejoignent leur domicile. Son entretien représente une charge importante tant sur le plan matériel que le temps nécessaire à son exécution. Nous avons traversé une période particulière avec le confinement et ses dommages collatéraux. Nous sommes conscients de la gêne occasionnée par ces événements et nous faisons le maximum pour retrouver un équilibre entre la pousse et la tonte des herbes hautes ainsi que l'ensemble des massifs qui agrémentent notre cœur de village.



Croix à la Pointe des blagueurs



Fontaine du Honziou

Nous sommes loin d'avoir résolu tous les problèmes ; certains d'entre vous ont rencontré des difficultés d'ordre climatique, notre engagement est toujours de satisfaire à votre tranquillité et de vous apporter le bien être que vous êtes en droit d'espérer.

Jean-François Le Guen



Entretien du Square

Inondation : nettoyage, hydrocurage et projets.

Les pieds dans l'eau !



Chemin de Talbot

Comme dans la majeure partie des territoires de la Gironde et de la Haute Gironde, notre commune n'a pas été épargnée par les fortes intempéries qui se sont abattues le dimanche 10 mai en fin de soirée. Une alerte rouge météorologique ayant été émise en début d'après-midi.

Vous avez pu le constater, il est tombé une quantité d'eau "exceptionnelle" sur un temps très court, (environ 150 mm en quelques heures) ce qui a provoqué le débordement des fossés à l'amont du Lavoir en bas du chemin du Bourdieu.



Chemin du Lavoir

Les eaux de ruissellement venant de Comps, Samonac et Bayon se sont déversées en grande quantité en contrebas du versant des vignes du Château Falfas. Cet espace de terre forme une « cuvette » où convergent les eaux de l'ensemble du versant.

Les caniveaux n'ont pu absorber tout le débit à l'amont de l'ancien pont de chemin de fer qui a un passage très limité. L'eau s'est répandue en partie sur la route du Lavoir provoquant l'inondation d'une maison située en fin du chemin du Bourdieu ainsi que la dégradation d'une autre maison et ce vers 16H. ***C'est le talon d'Achille de notre commune depuis de très nombreuses années.***

Fort heureusement que le ruisseau du Gourou qui récupère une partie de ces eaux avait été récuré, au cours de l'été.

Une habitante sur le Chemin du Bourdieu a dû être évacuée et relogée temporairement.



Intervention au Bourdieu

Le petit cours d'eau est également sorti de son lit sur le Chemin du Bourdieu.

De même, à l'amont de la traversée du pont sous le Chemin de Talbot, une inondation se produisait, l'eau passant par-dessus le pont.



Chemin de Talbot

Une grande partie de l'équipe municipale s'est mobilisée, le Plan Communal de Sauvegarde a été déclenché de la mairie, un appel aux pompiers ainsi qu'à la cellule de crise basée à la Préfecture de Bordeaux a été effectué.

Le Plan Communal de Sauvegarde a été levé à 1 H du matin.

Depuis cet évènement, nous avons lancé plusieurs opérations :



Chemin du Lavoir

- Nettoyage du pont sous le Chemin de Talbot, plusieurs troncs et piquets obstruaient le passage.
- Nettoyage et dégagement de toute obstruction en aval du Pont du lavoir.



Pont chemin de Talbot
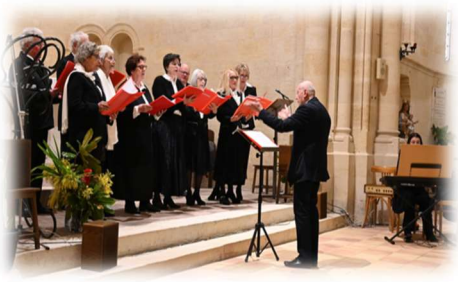
- Une étude est en cours en liaison avec le syndicat du Moron pour voir comment l'on peut ralentir l'arrivée des eaux de ruissellement en contrebas du domaine de Falfas. Cette étude peut déboucher sur l'achat de parcelles de vigne.

Hervé Gayrard

AMBG Flam

Depuis 2013 AMBG-Flam' organise des concerts à Bayon sur Gironde.

Ils sont reconnus comme des concerts de qualité, avec une spécificité lyrique, par la prestation des artistes que nous programmons.



Le dimanche 9 février nous avons présenté, avec les Amis de l'église, un concert d'hiver gratuit. C'est la chorale de Cadillac en Fronsadais qui s'est produite dans l'église de Bayon, en présence du Père Martin.

Pour le festival « Les Rencontres Flam' » qui devait avoir lieu du 16 au 19 juillet, 2 concerts étaient prévus dans la commune de Bayon. Il s'agit d'un concert de tango et d'un concert sur le thème de l'opéra « La bohème « (voir l'affiche ci-contre).

Était également programmé le 7 août dans l'église de Bayon un concert de musique de chambre.

Les raisons sanitaires nous ont amené à annuler le festival et le concert du 7 août

Nous allons reprogrammer à l'automne tout ou partie des concerts annulés



ACADÉMIE MUSICALE DE BAYON-SUR-GIRONDE
AMBG Flam'

A Bientôt

Yves PIODA
Membre Fondateur et
Président AMBG-Flam'

Le Club de l'Amitié de Bayon

Chers adhérent(s) et ami(e)s,

Le Club de l'Amitié de BAYON ne vous a pas oublié. Mais, en cette période qui a été si difficile, et conformément aux directives gouvernementales, nous nous voyons obligés de les respecter, masques, barrières de distanciation… Tout cela nous empêche donc de nous retrouver pour continuer les activités déjà prévues pour le premier semestre 2020.

Il ne me reste plus qu'à espérer que la vie du club, avec tous ses loisirs et ses occupations (voyages, lotos, etc...) puisse reprendre durant le second semestre.

En ces moments particuliers, le club vous remercie pour votre fidélité car c'est grâce à vous que nous pourrons continuer à exister.





En attendant, prenez soin de vous et de vos proches et à bientôt.
Amicalement

La Présidente
Marie-Claude GIRARD

AFCL, une soirée d'automne sous le signe de la convivialité



Chères Bayonnaises et chers Bayonnais,

Quelle joie de vous retrouver après cette période difficile du confinement. Quelques photos pour vous illustrer notre dernière soirée que nous avions organisé le 16 novembre dernier. Une "***soirée d'automne au camembert rôti***", que nous voulions agréable, amicale, chaleureuse et qui rimait avec convivialité.



Notre association a innové ce soir-là avec la remise d'un questionnaire En effet, il était important pour nous de pouvoir recueillir vos impressions, vos désirs, vos souhaits, vos goûts et envies. Ceci afin de nous permettre d'organiser des évènements en accord avec vos attentes. Je trouve important de pouvoir vous donner la parole et par là même d'organiser des soirées festives ou autres animations qui puissent être en accord avec vos envies. Le but premier de notre motivation est l'animation de notre village



Donnez-nous vos idées et nous essayerons de les réaliser.

Nous n'avons pas pu mettre en place la soirée qui devait se dérouler en début d'année (vers le mois d'avril) en raison de la période de confinement et des mesures sanitaires imposées à ce moment-là. Ce sera néanmoins une "***nouveauté***" que nous ne manquerons pas de vous proposer quand les conditions nous le permettront l'AFCL est toujours active, notre commune de Bayon ne se refuse pas de pouvoir être festive en fin d'été avec sa fête locale, si tout le permet ! Il nous tient à cœur de marquer la fin de cette période difficile et de permettre à tous de se retrouver à nouveau. Si toutes les conditions sont réunies, et que les levées sur les restrictions de rassemblement aient lieu, nous pourrions prévoir un jour de fête cette année. Ce serait l'occasion d'organiser un vide grenier sur une journée, suivi du marché nocturne tellement apprécié de toutes et tous. En clôture de cela nous lancerions le traditionnel feu d'artifice. Tout serait mis en œuvre de notre côté pour le maintien des conditions sanitaires afin de vous recevoir comme il se doit. Nous ne lâchons rien et avons hâte de pouvoir vous accueillir au bourg de notre commune comme chaque année, afin de partager des moments de convivialité. Dans l'attente de ces prochaines retrouvailles, je me mets ainsi que les membres de l'AFCL au travail pour que Bayon redonne élan, et retrouve sourires. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la situation et sur notre avancement pour l'organisation de projets.

A très bientôt !

Association des Festivités Culturelles et des Loisirs

Blandine LAMBERT

ACIP

www.acip-33.com

ACIP est une association reconnue comme organisme d'intérêt général
Territoire : Toute la Haute Gironde
Public : Tout public
Principales missions : assurer le retour vers l'emploi des publics en difficulté d'insertion gratuitement
Moyens : 32 bénévoles dont la moitié ayant une activité professionnelle
Coût : Toutes nos interventions sont gratuites
Méthode ACIP :
Ecoute, analyse et conseils, donner de la confiance et gagner en assurance, garder une attitude positive, dynamiser la recherche d'emploi, valoriser les parcours professionnels, consolider la présentation, travailler la motivation, aider au choix d'un projet professionnel, aider au ciblage d'entreprises et à la constitution d'un réseau professionnel. Préparer à de futurs entretiens d'embauche
Sous quelles formes :
-Entretien individuel
-Ateliers collectifs : Atout Gagnant et A la Découverte de Soi
-Accompagnement personnalisé et à votre rythme jusqu'à la réussite





Pour plus de renseignements contactez :

Yves Pioda Président d'ACIP
Tel : 06 27 65 14 27

Secrétariat
Tel : 07 69 85 07 17

Acip33710@netcourrier.com



L'AMAP de Bayon plus que jamais mobilisée

La période que nous avons connu depuis le 17 mars 2020, date du début de confinement, a surtout été marquée par l'entraide et la solidarité entre tous. L'association AMAP de Bayon « Poti'Bayon » a joué ce rôle en proposant la distribution de paniers de légumes supplémentaires aux habitants de la commune.



L'équipe de l'AMAP

C'est dans un contexte de fermeture des marchés locaux et de confinement de la population avec les restrictions de circulation en découlant, que l'AMAP et ses partenaires producteurs et maraîchers se sont mobilisés et sont restés présents sur BAYON pour pouvoir continuer la distribution de légumes frais à ses adhérents et autres habitants du secteur.

En temps normal ce sont environ 40 paniers distribués chaque mardis soirs aux adhérents. Depuis le 17 mars jusqu' 'au 11 mai, date de la fin du confinement, ce ne sont pas moins de 9O paniers fournis par semaine. Une augmentation considérable du nombre de paniers. Tout cela s'est fait dans une nouvelle organisation respectant scrupuleusement les consignes sanitaires du moment. Ceci a pu avoir lieu après l'aval de la Sous-Préfecture sur le maintien de l'activité de distribution alimentaire. Toutes les mesures ont ainsi été prises, comme la mise en place de barrières pour canaliser le sens de circulation, le port du masque et de gants obligatoires et le respect des distanciations physiques entre chaque individu.

Il était nécessaire d'éviter au maximum l'afflux de personnes sur le site de distribution
Pour éviter ce surcroit de personnes aux vues des quantités importantes de paniers à distribuer, ce sont alors les élus locaux qui ont procédé aux livraisons à domicile pour les paniers supplémentaires.
Chaque semaine les élus ont pris les commandes auprès des habitants pour une distribution en début de semaine suivante. Chacun des bayonnais le souhaitant, a ainsi pu rester confiné à domicile tout en recevant leurs paniers de légumes.
Il est aussi important d'évoquer que les bayonnais ont participé au maintien de cette activité et ont constitué en cela un réel soutien à nos producteurs locaux en cette période si difficile et anxiogène.



Ces derniers ont ainsi pu continuer leur activité locale et écouler leur stock en limitant ainsi l'impact que suscitait les difficiles restrictions du confinement sur l'activité et



L'équipe de l'AMAP

l'emploi.
Le déconfinement ayant été annoncé, l'AMAP a pu retrouver son rythme de distribution initial sur Bayon.

Peut-être cela aura-t-il donné le goût à certains de soutenir davantage l'activité agro-alimentaire locale et ainsi de devenir adhérent à notre association AMAP Poti'Bayon !

Vincent Hernandez

Pour plus de renseignements venez sur place ou contactez-nous au 06 77 08 99 56

Les tréteaux de l'Enfance : une « triste » saison 2019-2020

PRESENTATION

L'association les Tréteaux de l'Enfance existe depuis seize ans. Dirigée par Julia Zatko, directrice artistique, metteure en scène et formatrice aux métiers du théâtre, ***l'association propose des ateliers hebdomadaires de pratique théâtrale pour enfants, adolescents et adultes*** et produit tout au long des créations de spectacles vivants.

L'association est accueillie par la commune de Bayon sur Gironde depuis juillet 2018.

Un accueil plus que chaleureux de la part de la municipalité et des habitants de la commune. Les Tréteaux de l'Enfance à Bayon, c'est une évidence.

Pour la saison 2019-2020, les Tréteaux comptaient neuf ateliers, neuf troupes toutes prêtes à présenter leur nouvelle création à l'occasion de notre grande manifestation théâtrale annuelle : ***les Scènes de l'Enfance.***
Seulement voilà, est arrivé ce visiteur imprévu, ce virus qui nous a tous privés de notre liberté d'action.

Elles devaient avoir lieu : du mardi 30 juin au dimanche 5 juillet 2020, salle Polyvalente de Bayon sur Gironde…

Les Scènes de l'Enfance n'auront pas lieu.



LIGNE EDITORIALE DE NOTRE NON-EVENEMENT

Quand je dirige les acteurs, que je cherche avec eux la bonne direction, je vais sur le plateau pour vivre l'intention que je dois leur donner, sans aucune retenue : ***je jette mon corps dans l'action, je cherche, je trouve, je crie ou je pleure, je ris, je chante, je touche l'autre parce que j'ai besoin*** de l'autre, et parfois même, je postillonne…
Le 13 mai 2020, Ariane Mnouchkine confiait au magazine culturel Télérama :
« La distance physique n'est pas tenable au théâtre. C'est impossible, parce que c'est le contraire de la joie. »

Elle ne m'en voudra pas de reprendre ses propos qui sont l'évidence même, car c'est pour cette raison que les Scènes de l'Enfance n'auront pas lieu cette année.

Le théâtre que nous pratiquons aux Tréteaux de l'Enfance depuis dix-sept ans ne s'adaptera pas à la distanciation physique : si nous jouions avec des masques, ils seraient commedia dell'arte, ou balinais, ou tout autre forme de demi-masque qui laisse passer la parole.
Le théâtre des Tréteaux ne pratiquera pas la distanciation physique : ils travaillent ensemble, dansent, s'empoignent, se jettent, s'embrassent, se touchent, ils se parlent droit dans les yeux, droit dans la bouche, ils se transmettent des larmes et des rires, les acteurs ne peuvent pas jouer sans vivre pleinement les passions de leurs personnages.
Alors, nous serons patients. Nous attendrons dans l'ombre des coulisses. Et quand enfin nous serons véritablement débarrassés de ce Covid voleur de libertés, quand enfin nos spectateurs seront à nouveau comme un seul corps dans la salle, nous serons prêts à jouer la vie.

Voici ce que nous jouerons !!!…

tréteaux de l'enfance

Julia Zatko

INFOS RENTREE 2020

La rentrée des ateliers est prévue, si tout va bien en septembre 2020.

INSCRIPTIONS AUX ATELIERS

Les inscriptions physiques auront lieu le mercredi 2 septembre 2020 de 14h00 à 19h30
Salle de la Cure (1er étage) sur le Chemin de l'Eglise de Bayon sur Gironde.

⚠ Notre dernière saison ayant été interrompue brutalement, chaque atelier reprendra le travail sur son spectacle là où il s'est arrêté. Aussi, il nous est difficile aujourd'hui de savoir si nous pourrons accueillir de nouvelles inscriptions à la rentrée. Les demandes pour une première inscription aux ateliers des Tréteaux se font uniquement sur la page contact du site de l'association : ***www.treteaux-enfance.fr*** ou par mail : ***t.enfance@gmail.com***

La réouverture des classes



Retour des enfants à l'école

L'école a été réouverte le 11 mai 2020 après 2 mois de confinement et un protocole drastique à mettre en place.
La réactivité de la mairie et l'efficacité du personnel communal a permis de réouvrir les locaux à la date prévue. 5 élèves étaient présents au total la première semaine puis les effectifs ont grossi peu à peu pour arriver à 22 enfants à la date du 19 juin. Malgré de nombreuses craintes, les enfants se sont finalement très bien adaptés aux normes sanitaires et étaient ravis de retrouver le chemin de l'école. Beaucoup ont apprécié le calme et les activités en petits groupes, même si les copains manquaient.
Pendant la période de confinement, la continuité pédagogique a été menée par les 4 enseignants de l'école et de très bonnes relations et communication se sont installées avec les parents ; même si pour certains, il a été compliqué de suivre les cours à la maison. Les retours des parents ont été appréciés des enseignants et formateurs sur plusieurs points.



Au 22 juin, 59 élèves sur 72 sont revenus à l'école. Ils ont été ravis de retrouver les autres enfants et les rituels d'une journée de classe. 15 jours, c'est vrai que cela fait peu et nous ne pourrons pas rattraper les 2 mois de confinement mais cela permet de finaliser l'année, de retrouver du lien social qui a tant manqué aux enfants et pour certains de passer leurs dernières journées d'écolier à Bayon.



La situation a été particulière pour tous et la reprise compliquée à mettre en place, mais la bonne entente entre l'école et la mairie a fait que tout cela s'est déroulé au mieux. Nous remercions également les parents, qui ont été compréhensifs et à l'écoute des recommandations données.

Nous espérons retrouver nos habitudes de classe au mois de septembre.

Marie LOOSVELDT

Dispositif accueil pour les moins de 3 ans à GAURIAC

La scolarisation d'un enfant avant ses 3 ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en collectivité. ***Il y aura donc l'implantation d'un dispositif d'accueil d'enfants de moins de 3 ans sur l'EPPU de GAURIAC à la rentrée 2020.***

Les élèves poursuivraient automatiquement leur scolarité de petite section dans leur école de secteur par la suite.

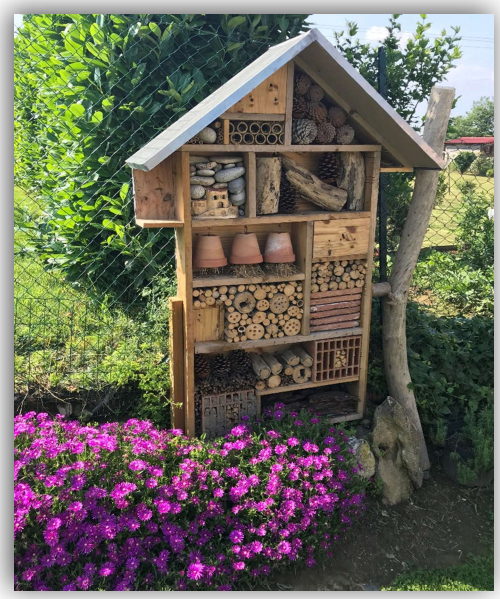
Pour plus de renseignements vous pouvez vous rapprocher de la Mairie
05 57 64 84 11

infos pratiques

L'Hôtel à insectes d'Éric Paillet

A quoi sert un hôtel à insectes ?

L'objectif premier est d'attirer différentes espèces d'insectes afin de favoriser la pollinisation des fleurs, des vergers et des potagers
Il est nécessaire d'utiliser un bois naturel, non traité, pour sa réalisation. La dimension de l'hôtel est au bon vouloir de chacun. Il faut l'orienter SUD – SUD/EST afin de limiter l'exposition au vent et intempéries.
Pour sa réalisation, le garnir de bois tendres comme les écorces d'arbres, le bois flotté, le sureau, ajouter aussi des pommes de pin, des briques, des pots de fleurs retournés avec de la paille à l'intérieur, des feuilles sèches, des bambous qu'il faudra changer tous les deux ans.
Revenons sur les insectes qui viennent occuper cet hôtel. On y retrouve la coccinelle, les chrysopes, les carabes, les perce-oreilles, les syrphes, les osmies, les papillons, la guêpe solitaire, l'abeille solitaire et le bourdon des champs (insecte qui pollinise avant tous les autres).
Les insectes occupent l'hôtel principalement du printemps à l'automne.
Il est primordial de ne pas utiliser d'insecticides ou pesticides si l'on veut réussir à attirer un maximum d'espèces.
Comme vous l'aurez compris, cette structure nous révèle toute son utilité pour nos jardins et en règle générale pour la préservation de notre biodiversité.



Vincent Hernandez

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
9h à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi
9h à 12h
Le 1er Samedi du mois : 9h à 12h
Tel : 05 57 64 84 11 – mairie@bayon-sur-gironde.fr
www.bayon-sur-gironde.fr

Ouverture d'un cabinet médical de Sage-Femme

Monsieur MALLET Cyril, habitant de Bayon, est heureux d'annoncer le début de son activité de sage-femme libérale.
Le cabinet médical de sage-femme se situe sur la commune voisine de Gauriac 33710 au cabinet des colibris 3 rue la plaine.
Diplômé de la faculté de médecine de Bordeaux, Mr MALLET exerce également ses compétences de sage-femme à la maternité des 4 pavillons à Lormont depuis 2002.



Sage-femme est une profession médicale en accès direct. La consultation d'un **sage-femme** entre dans l'**exception au parcours de soins coordonnés** : l'avis du **médecin traitant** n'est donc pas nécessaire et la consultation est prise en charge par l'**Assurance maladie.** Il sera possible d'être suivi en gynécologie de prévention, et contraception.

L'activité se fait au cabinet et au domicile des patientes pour :

- Le suivi des grossesses physiologiques.
- La surveillance des grossesses pathologiques (consultations et monitoring) sur prescription de l'obstétricien.
- La préparation à la naissance et à la parentalité.
- Le suivi des mères et des nouveau-nés au retour de la maternité.
- Les consultations d'allaitement.
- Les consultations d'homéopathie en gynécologie, obstétrique et pédiatrie.
- Les consultations de tabacologie, aide au sevrage.

Dans le contexte sanitaire actuel, l'offre de soins sage-femme à proximité, représente pour les habitants de Bayon une chance supplémentaire d'être accompagnés efficacement dans leur parcours de soin. Les indicateurs de santé montrent en effet une baisse du nombre des consultations auprès des professionnels de santé, y compris en gynécologie obstétrique.
Pour son activité, Mr MALLET est conventionné en secteur 1.
Les consultations sont sur rendez-vous au 06 16 95 23 59.
Les urgences sont possibles au même numéro de téléphone.

état civil

Naissances

Nathan, Soren BORG né le 10-03-2020
Maël, Christophe THENARD né le 11-04-2020
Ellie, Florine, Blanche PERROCHEAU née le 28-04-2020
Prune, Pauline, Ninou, Jeanne, Nicole, Bernadette BROLY née le 25-05-2020

Mariages

Le 27 Juin 2020 entre **Christian DELPLACE et Lucy EDWARDS**

Décès

LEMAIRE née ROËLS Liliane, Marie, Renée décédée le 03-02-2020
GUICHET née GUICHAUD Jeannine, Paulette décédée le 13-03-2020
PELLEGRIN Jean-Claude décédé le 07-05-2020
GAILLARD Christophe décédé le 07-05-2020

Responsable de publication : Hervé Gayrard • **Comité de rédaction :** Josette Blouin, Jean-François Le Guen, Laure Begot, Vincent Hernandez, Sylvie Berland, Marie-Fabienne Dupuy, Bruno Ferrara, Paul Grosjean, Olivier Guerrero, Joëlle Lusseau, Mylène Saint Guily, Alexandre Sautron, Jean-Jacques Rozier, Ludovic Viroulaud, Sophie Bordelais *(secrétaire)* • **Maquette :** Vincent Hernandez • **Impression :** Mairie de Bayon.

Repas de quartier à La Reuille



Ce rendez-vous convivial et festif des Bayonnais et Bayonnaises de La Reuille, résidants et nouveaux arrivants, permet de se rencontrer et de faire connaissance avec ses voisins.
Et ça marche !

Le repas de quartier de la Reuille se tenait dimanche midi 28 juin. Beau temps, bonne humeur, que du bonheur !
Nous avions installé tables, chaises, nappes, sur le chemin de Porpichet, 28 personnes avaient répondu à l'invitation. Notre doyenne était très heureuse.
Apéritif, Crudités, taboulé, poulet, rôti de porc, clafoutis, etc. Bref, des plats à partager

Hervé Gayrard





Repas de quartier au Luc



Samedi 15 juin, le quartier du Luc et Moulin Deschamps était en fête. C'était prévu depuis un an, le soleil était invité et nos amis Belges, Marcel et Jet, avaient préparé une immense table. Nous étions plus de vingt-cinq autour de cette table, certains venus pour la première fois et même depuis la lointaine Moldavie.
La règle est simple, chacun apporte ce qu'il veut pour boire et manger, on met tout sur la table, on s'assied où on veut et en route pour une super après-midi. Nous nous sommes quittés sans avoir vu le temps passer à plus de 18h30.A l'an prochain les amis, ce sera chez Didier et Cathy, et toujours dans la bonne humeur.



Paul Grosjean